

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE

Au service
des peuples
et des nations

Termes de références
pour les services d'un prestataire individuel (IC) - Long Term Agreement

Projet :ELABORATION DE LA TROISIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DU PREMIER RAPPORT BIENNAL DE L'ALGERIE AUPRES DE LA CCNUCC TCN&BUR1	
I. INFORMATIONS GENERALES	
Intitulé de la mission :	**Recrutement d'un Expert Senior International en Analyse du contexte national par rapport aux changements climatiques (arrangements institutionnels, contraintes et lacunes, besoins financiers, techniques l'évaluation des besoins de financements, de transfert de technologie et de renforcement de capacités)**
Référence :	EI4/09
Type de contrat :	LONG TERM AGREEMENT (LTA)
Durée de la LTA :	3 ans
Durée de la mission :	Selon les besoins du projet - Nombre de jours estimés39 jours (ouvrables et de préparation à domicile) répartis sur toute la durée de la LTA (3 ans). **Le consultant fournira les types de services et de prestations énumérés au point 5 au fur et à mesure des requêtes de missions qui seront consignées dans un contrat individuel de prestations pour chaque requête selon les prix validés à la suite de ce processus. Le PNUD ne donne aucune garantie quant à l'achat d'une quantité de Services pendant la durée de validité de la présente offre, qui sera de trois ans (durée du projet). Le PNUD considèrera une période raisonnable d'au minimum 20 jours pour prévenir anticipativement le consultant pour chaque mission. Le PNUD et le consultant conviendront de calendriers d'exécution raisonnable lors des requêtes**.
Lieu :	Alger et autres wilayas (Algérie)
Date prévue de début :	Juin 2020
Superviseur :	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et la Directrice Nationale du Projet (DNP), l'expert international en Contexte national par rapport aux changements climatiques, collabore activement avec le Coordonnateur National du Projet (CNP).

II. CONTEXTE DU PROJET

L'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en juin 1992 et l'a ratifié en juin 1993. Elle s'est acquittée de ses obligations au titre de l'article 12 de la CCNUCC, en soumettant deux communications nationales, l'une en 2001 et l'autre en 2010.

Le PNUD a apporté son soutien à la réalisation de ces deux premières communications nationales sur les

changements climatiques. Il s'est engagé à appuyer l'Algérie pour l'élaboration de sa troisième communication nationale (TCN) et de son premier rapport biennal actualisé (BUR1) auprès de la CCNUCC. Ce projet a également pour finalité de renforcer les capacités des cadres et des experts des différents départements ministériels et entités en charge du dossier (Partie algérienne) sur ce qui a trait à la reddition des comptes au titre du dispositif de transparence établi par la CCNUCC.
Le projet porte sur :

(i) la réalisation de l'inventaire national des gaz à effet de serre (GES),
(ii) l'analyse de la vulnérabilité et des besoins d'adaptation par rapport aux effets adverses des changements climatiques des secteurs des ressources en eau, des forêts de l'agriculture et de la santé,
(iii) l'identification des actions susceptibles d'être entreprises en matière d'atténuation des émissions de GES,
(iv) l'évaluation des besoins de la Partie algérienne en termes de financements, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet s'appuiera sur les travaux et les leçons tirées de l'exercice d'élaboration de la première et de la deuxième communications nationales, ainsi que sur les études réalisées au niveau des secteurs concernés par la problématique des changements climatiques, notamment ceux dont les actions sont jugées prioritaires au regard des vulnérabilités de l'Algérie.
Le processus d'élaboration de la TCN et du BUR1 s'appuiera sur une approche participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes (différents ministères et organismes sous-tutelle, collectivités locales, autorités locales, associations, médias, instituts de recherche, secteur privé et organisations internationales). Ceci vise à permettre l'intégration de la problématique des changements climatiques à tous les niveaux de l'action et de la prise de décision, pour ce qui a trait à la politique nationale de développement durable et de préservation de l'environnement. Ces acteurs participeront aux activités identifiées, par la fourniture de données et d'informations pour l'inventaire, le lancement d'études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que l'identification d'options et de mesures d'atténuation des émissions. Ils contribueront aussi au développement de méthodologies et aux initiatives d'information et de sensibilisation s'adressant au public et aux opérateurs économiques.
Les principales parties prenantes identifiées sont entre autres : APRUE, DGF, INRAA, INRF, CNTPP, ONS, CNES, CERIST, CDER, CNL, ONA, ONM, CNFE, CNDRB, ONEDD, CRSTRA, MdE, et les chambres de commerce, d'industrie, et d'agriculture.

III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

RESUME DE LA MISSION

L'expert international en Contexte national par rapport aux changements climatiques, recruté pour le Projet et placé sous l'autorité de l'Analyste au programme PNUD et du Directeur National du Projet, travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et les autres d'experts (internationaux et nationaux) recrutés dans le cadre du projet.

L'expert aura pour principales missions :

- Suivre en continu l'évolution des activités réalisées par le groupe thématique Contexte national;
- Assurer une assistance technique et méthodologique au groupe thématique ;
- Appui à la définition, réajustement et réactualisation des activités ;
- Définition de la démarche méthodologique et de suivi scientifique de recherche autour de chaque action ;
- Arrêter une méthodologie pour la collecte des données.

Un groupe est créé pour se charger des travaux liés à lathématique "Contexte national (arrangements institutionnels, contraintes et lacunes, besoins financiers, techniques l'évaluation des besoins de financements, de transfert de technologie et de renforcement des capacités)" servant à l'élaboration de la

TCN et du BUR1.

Le groupe est coordonné par un expert national et est composé des représentants des secteurs et institutions concernés (ministères, agences, sociétés, administrations) des chercheurs, des universitaires, des spécialistes, des experts, et des membres de la société civile. La composition du groupe prend en considération l'équilibre du genre (homme-femme).

Le groupe thématique s'organise pour contribuer à la réalisation des études de synthèse, initier des études, à la production de rapports qui alimenteront la troisième communication nationale (TCN), le rapport biennal actualisé (BUR1) et les autres rapports ou études.

Le groupe de travail est permanent avec un nombre limité ; mais, il peut faire appel à toute personne compétente pouvant contribuer à la réalisation de ses objectifs.

Ce groupe de travail thématique sert aussi de trait d'union entre les institutions et le projet. Il assure notamment la collecte ainsi que le traitement et l'analyse des données et des informations sur les activités du projet. De même, ses membres s'attachent à diffuser les résultats des travaux du projet dans leurs départements et institutions respectifs.

Ce dispositif est mis en place avec la participation active de tous les secteurs, assistés par des experts nationaux afin d'assurer la formation et le renforcement des capacités des membres du groupe thématique et de garantir la mise en œuvre du projet de TCN et BUR1. Il est aussi attendu à la fin du processus, un transfert de connaissances et de savoir-faire à tous et un échange d'expériences entre les différents groupes de travail. Les différentes structures verront leurs capacités renforcées par cet exercice et pourront capitaliser cette expérience pour assurer la continuité du processus.

PRINCIPALES TACHES

- Animer les ateliers du groupe de travail thématique ;
- Orienter la description des caractéristiques géographiques et socio-économiques (économie, éducation, population, santé, etc.) de l'Algérie ;
- Piloter la collecte d'informations sur les nouveaux développements dans la description nationale des caractéristiques géographiques et socio-économiques (économie, éducation, population, santé, etc.), avec des données désagrégées par genre chaque fois que cela est possible ;
- Examiner et analyser les objectifs, les priorités et les circonstances nationaux de développement, ainsi que les besoins et préoccupations spécifiques découlant des risques liés aux changements climatiques ;
- Décrire les arrangements institutionnels pertinents pour la préparation des communications nationales de manière continue, y compris la répartition des responsabilités au sein des départements ministériels concernés, des universités, des instituts de recherche, etc. ;
- Identifier des Mécanismes d'implication, de coordination et de participation des parties prenantes sensibles au genre, pour permettre la préparation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés de manière durable ;
- Evaluer les besoins technologique, financier et en termes de renforcement des capacités pour l'atténuation ;
- Examiner et évaluer les contraintes, lacunes et les besoins technologiques, financiers et de de capacités ;
- Identifier les nouvelles contraintes, lacunes et les besoins technologiques, financiers et de renforcement des capacités ;
- Identifier et proposer des solutions aux contraintes, lacunes et aux besoins en termes de soutien technique et financier ;
- Examiner les plans et programmes nationaux relatifs à l'observation systématique, à la recherche sur le climat et à la capacité de prévision ;
- Orienter la collecte et l'analyse de la contribution des femmes aux stratégies d'atténuation et d'adaptation, en particulier dans l'éducation, la formation, l'information, la sensibilisation

et la consommation d'énergie ;

- Identifier des programmes en vue de répondre aux besoins, de remédier aux lacunes et de prendre en charge les priorités en matière d'éducation, de formation, de sensibilisation du public et de transfert de technologie.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats ci-après sont attendus de la mission :

- Tous les types d'analyses sont effectués ;
- Tous les types de besoins sont identifiés et répertoriés ;
- Les rapports sont élaborés et publiés ;
- Les fournisseurs de données assurent les Flux de données aux compilateurs de l'inventaire ;
- Le flux de données aux compilateurs de l'inventaire, est institutionnalisé.

V. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)*

Au fur et à mesure des missions convenues selon le calendrier estimatif ci-dessous

Le/La consultant (e) est chargé (e) de soumettre les livrables suivants :

1. Une note méthodologique de démarrage, en intégrant des éléments plus détaillés sur la planification opérationnelle de la mission sur **3 ans**(de juin 2020 au 31 décembre 2022).
2. La formulation plus précise des objectifs globaux de la thématique "Contexte national" dans la TCN et le BUR.
3. Un plan d'actions destiné au groupe de travail intégrant les données et documents à récolter, assorti de dates clés.
4. Les relevés et l'interprétation des analyses.
5. Les rapports de mission reprenant :
   - Un compte-rendu de chaque atelier et des différentes rencontres et réunions (présences, agenda et décisions).
   - Les commentaires et recommandations de l'expert y compris la liste des tâches à accomplir par le groupe de travail en vue de chaque atelier.
   - Les livrables produits ci-dessus.
6. Le rapport "Contexte national".

VI. CHRONOGRAMME ESTIMATIF

		Année 1 : 2020			Année 2 : 2021					Année 3 : 2022				
Item	**Nombre de jours**	**T3**	**T4**	**Total Jours**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**	**Total Jours**	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**	**Total Jours**
1	Note méthodologique	5		**5**					**0**					**0**
2	Plan d'actions destiné au groupe de travail	5		**5**					**0**					**0**
3	Relevés et l'interprétation des analyses			**0**		5		5	**10**					**0**

4	Rapports de missions			**0**		5		5	**10**					**0**
5	Rapport "Contexte national"			**0**					**0**	9				**9**
		10	0	**10**	0	10	0	10	**20**	9	0	0	0	**9**

VII. QUALIFICATIONS

Education:	Minimum de BAC +5 en gestion de l'environnement, Chimie industrielle, génie des procédés industriels, climatologie, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission
Experience:	- Minimum de 10 ans d'expérience progressive et pertinente dans le domaine des questions liées aux changements climatiques - Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs et pluridisciplinaire de haut niveau - Des expériences avérées en matière de collaboration avec l'administration et les finances publiques - Une bonne connaissance des processus d'élaboration des textes législatifs et réglementaires - Une bonne connaissance des enjeux liés au changement climatique
Langues :	La parfaite maîtrise du français est requise ; celle de l'anglais est hautement souhaitable
Autres qualifications :	- Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux changements climatiques ; - Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des membres du groupe de travail ; - Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux ; - Excellentes capacités d'analyse et de synthèse ; - Très bonne capacité rédactionnelle et de communication.

VIII. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

OFFRE TECHNIQUE

- CV ou P11 (annexe 3) dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence ;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé ;
- Une présentation du consultant et de ses motivations pour la mission ;
- Une proposition de la méthodologie de travail pour l'accomplissement de la mission ;
- Une proposition financière *

** La proposition financière doit être transmise séparément de la proposition technique dans un fichier codé.*

OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat sur la base des frais journaliers**

La proposition financière devra spécifier le tarif journalier et les frais de voyage et per diem, dans deux lignes séparées, les paiements seront effectués sur la base du nombre de jours travaillés pour chaque contrat individuel qui sera établi sur la base des requêtes du projet. Les montants validés seront valides pour la durée de la LTA.
L'offre financière doit être en dollar Américain USD

Voyage :
Tous les frais de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de voyage et de visa nécessaires pour les déplacements prévus dans le cadre de la mission du consultant individuel.
De manière générale le PNUD, ne devrait pas accepter des frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique. Dans le cas où le/la consultant(e) souhaite voyager dans une classe supérieure, les frais du voyage seront à sa charge.
Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais du voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal sera convenu avec l'unité habilité du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

IX. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

A. *EVALUATION TECHNIQUE*

	Critère technique	**Note**
1	Qualification académique : Diplôme supérieur en gestion de l'environnement, chimie industrielle, génie des procédés industriels, climatologie, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission. • Licence----------02 pts • Master----------05 pts • Ingénieur ----------07 pts • Magister----------08 pts • Doctorat----------10 pts	10
2	- Expérience professionnelle confirmée en matière d'analyse de contextes nationaux • Moins de 05 ans ----------02 pts • 05 à 9 ans ----------05 pts • 10 ans et plus ----------10 pts - Expérience en matière de formation et en animation de processus de concertation multi-acteurs, pluridisciplinaire et de haut niveau • 1 à 3 travaux ----------02 pts • Plus de 3 travaux ----------05 pts - Maitrise des méthodologies et outils d'analyse de contexte socioéconomiques--15 pts - Une expérience établie dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes) • 1 à 3 documents---------- 02 pts • Plus de 3 documents ---------- 05pts	35
3	- Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux changements climatiques----------10 pts - Capacité rédactionnelle et de communication----------05 pts	15
4	Expérience préalable dans la mise en œuvre de la CCNUCC et de l'accord de Paris	10

Total	70

B. ***ÉVALUATION FINANCIÈRE***

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : **NF = 100 x Fm / F** (F étant le prix de l'offre financière).

C. ***NOTE GLOBALE***

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

X. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email procurement.project.dz@undp.org, en indiquant comme objet « **Recrutement d'un Expert Senior International en Analyse du contexte national par rapport au changements climatiques (arrangements institutionnels, contraintes et lacunes, besoins financiers, techniques l'évaluation des besoins de financements, de transfert de technologie et de renforcement des capacités)– Projet : TCN&BUR1**».

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écarter toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.

Toute demande de clarification doit être transmise par écrit, ou par voie électronique à l'e-mail indiqué ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarifications seront communiquées par écrit ou par voie électronique à tous les soumissionnaires, sans que la source de la requête ne soit mentionnée.

XI. ANNEXES

ANNEXE 1- Individual Consultant General Terms and Conditions

ANNEXE 2- Lettre de confirmation d'intérêt

ANNEXE 3- Formulaire P11

ANNEXE 4 - Conditions Générales relatives aux contrats